

Demande d'annulation d'inscription administrative et pédagogique RU 2013

		DEMANDES EFFECTUEES AVANT LE 15/11/2013		DEMANDES EFFECTUEES A PARTIR DU 16/11/2013				
		La décision est prise par le responsable administratif de la composante ou à partir d'une seconde demande par le VP CEVU		La décision est prise par le VP CEVU				
N°	MOTIFS	ACCORD AVEC REMBOURSEMENT	ACCORD SANS REMBOURSEMENT	ACCORD AVEC REMBOURSEMENT	ACCORD SANS REMBOURSEMENT	N°		
1	CONVENANCES PERSONNELLES		X ⁽¹⁾			1		
2	INSCRIPTION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT (hors établissement public d'enseignement supérieur)	X ⁽¹⁾			X ⁽³⁾	2		
3	RAISONS PROFESSIONNELLES					3		
4	ETUDIANT INTERNATIONAL CONTRAINT DE REJOINDRE SON PAYS D'ORIGINE AVANT LA FIN DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE					4		
5	DIFFICULTES PERSONNELLES (financières, familiales,...)					5		
6	RAISONS MEDICALES			X ⁽¹⁾		6		
7	EVENEMENT FAMILIAL GRAVE (DECES,...)			7				
8	TRANSFERT VERS UN AUTRE ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (changement d'établissement pour le même diplôme ou réorientation dans un autre diplôme)			X ⁽¹⁾	X ⁽²⁾	remboursement si demande effectuée avant la fin des cours du 1 ^{er} semestre (21/12/2013)	Sans remboursement si demande effectuée après la fin des cours du 1 ^{er} semestre (à compter du 22/12/2013)	8
09	INSCRIPTION INCOMPATIBLE AVEC LE STATUT INITIAL (ex : incompatibilité du statut étudiant avec le statut de demandeur d'emploi indemnisé)				X ⁽¹⁾		X ⁽³⁾	9
10	DIFFICULTES LIEES A UN DOUBLE CURSUS	10						
11	DIFFICULTES PEDAGOGIQUES	11						
12	NON ADMISSIBILITE AU CONCOURS ENSEIGNANT	12						
13	DECISION DISCIPLINAIRE	13						

- « X » indique que l'annulation est possible
- Les frais de médecine préventive restent acquis à l'UTM. Le montant de la cotisation SS est à demander à l'URSSAF.
- (1) : saisir l'annulation dans Apogée
- (2) ne pas saisir l'annulation dans Apogée : **supprimer uniquement l'IP du second semestre**
- (3) si la demande intervient avant la fin des cours du 1^{er} semestre (21/12/2013) : saisir l'annulation dans Apogée
Si la demande intervient après la fin des cours du 1^{er} semestre (22/12/2013) **supprimer uniquement l'IP du second semestre**